

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE
DE LA VILLE DE PONT DE CLAIX

SUR LE
PONT

— AVRIL 2026 —

CENTRE SOCIAL :
CARTONS PLEINS !

—
NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE :
MOTEUR... ACTION !

—
ENVIRONNEMENT :
LA RELÈVE EST LÀ !

124



ÇA S'EST PASSÉ

... EN MARS



ÉDITO

Depuis des mois, nous avons porté le projet Exalia avec sérieux, constance et détermination. Tout était réuni pour réussir. Le soutien du ministre de l'Industrie, de l'État, de la Métropole et des banques. Tous avaient confirmé la solidité financière et technique du projet. Le 25 mars, à notre grande stupéfaction, le Tribunal des affaires économiques de Lyon n'a pourtant pas retenu cette ambition.

Ici, sur notre territoire, le choc est réel. Il suscite de l'émotion, de l'incompréhension, et une immense inquiétude. Nous étions convaincus d'avoir trouvé une voie pour éviter la fermeture de la plateforme chimique de Pont de Claix et préserver les emplois. Derrière ces emplois, il y a des femmes et des hommes, des familles, des parcours de vie aujourd'hui fragilisés.

Je ne peux me résoudre à voir préférée l'offre d'un ferrailleur, tournée vers le démantèlement de 120 ans d'outils et de savoir-faire industriels, quand d'autres projets proposaient une vision de long terme, plus exigeante certes, mais porteuse d'avenir.

Nous ne lâchons rien. Défendre nos emplois, transformer nos capacités en opportunités, c'est dans notre ADN.

Nous examinons aujourd'hui tous les recours possibles contre cette décision que rien ne justifie.

Nous ne renoncerons pas !

Christophe Ferrari
Maire de Pont de Claix,
Président de Grenoble-Alpes
Métropole

25/03 ET 1^{ER}/04

DÉFIS CUISINE

Habitants et collégiens pontois ont revêtu leur plus beau tablier le mois dernier pour le défi « Le Climat dans l'assiette » de Grenoble Alpes Métropole ! Après plusieurs mois de préparation, tous ont pu présenter à un jury d'experts leur recette « bas carbone » : des repas équilibrés, à moindre coût et respectueux de l'environnement. Burger végétal pour les uns, parmentier pontois pour les autres, inventivité et gourmandise étaient au rendez-vous. Bravo aux cuisiniers pour leurs recettes inspirées !

1^{ER}/04

LE SQUARE PREND SON ENVOL

Aux cœur des Minotiers, avenue du Général de Gaulle, le square Adrienne Bolland a été inauguré le mercredi 1^{er} avril par le maire Christophe Ferrari et le 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme, Maxime Ninfos. Conçu avec les habitants et les élèves de l'école Jean Moulin, ce parc au décor aérien mêle aire de jeux et espace de détente. Son nom, choisi pour mettre à l'honneur une femme d'envergure, inscrit ce nouveau lieu de vie dans une histoire locale attentive à l'égalité et à la mémoire.



ÇA VA SE PASSER

EN AVRIL / MAI ...

**MER. 15 AVRIL
À PARTIR DE 14H
FÊTE DU
PRINTEMPS**

Animations nature, ateliers
beatbox et spectacle
Nanouлак (Cie Infini Dehors)
▶ **Parc Rosa Parks**
▶ **Rens. : 04 76 29 80 95**

**LUN. 20 AVRIL
À 18H30
RÉUNION PUBLIQUE**

Découvrez les prochaines
évolutions du secteur
Blandin-Matignon et posez
toutes vos questions sur le
projet AtticorA !
▶ **Centre social Jean Moulin**

**DU 22 AVRIL
AU 27 MAI
À TOI DE JOUER !**

Tournois sur Mario kart
world, Just dance 2026 et
Overcooked !
Gratuit sur inscription
▶ **Bibliothèque Aragon**
▶ **Rens. : 04 76 29 80 95**

**SAM. 25 AVRIL
DE 10H À 17H
FORUM JOBS D'ÉTÉ**

Rencontrez des entreprises
qui recrutent pour l'été.
Apportez votre CV.
▶ **Foyer municipal**
▶ **Rens. : infosjeune@
ville-pontdeclaix.fr**

**LUNDI 4 MAI
À 18H30
RÉUNION PUBLIQUE**

Projets de réaménagement
des abords du carrefour
Lavoisier/St André
▶ **Maison de l'Habitant**

**MER. 20 MAI
DE 10H À 17H
FORUM DES
DROITS SOCIAUX**

Venez vous renseigner sur
les droits sociaux et poser
toutes vos questions aux
partenaires présents !
▶ **Place Michel Couëtoux
repli gymnase Victor Hugo
en cas d'intempéries**
▶ **Rens. : 04 76 29 80 20**

**VEN. 22 MAI
DE 17H À 20H
LA FÊTE DU VÉLO**

Animations autour du vélo.
▶ **Place Michel Couëtoux**
▶ **Rens. : 04 76 29 80 00**

**MISSION OCÉAN :
EN BATEAU MATELOTS !**

MAR. 21 AVRIL À 16H45
TEMPS COMPTINES ET CHANTS DE LA MER
▶ **Crèches Françoise Dolto et Jean Moulin**

SAM. 25 AVRIL DE 9H À 18H
JEUX, ATELIERS CRÉATIFS ET SENSORIELS
▶ **Crèche Françoise Dolto**

MAR. 23 AVRIL À 18H30
SOIRÉE POUR LES PARENTS
Buffet partagé, amenez un plat sucré ou salé
▶ **Crèche Françoise Dolto**
▶ **Gratuit sur inscription** ▶ **Rens. : 04 76 29 80 24**

JOURNÉES DE LA
PETITE
ENFANCE
2026

**COMMÉMORATIONS**

DIM. 26 AVRIL À 10H45
Cérémonie du Souvenir des victimes et des héros
de la Déportation.
Le cortège se rassemblera à la stèle des Fusillés.
▶ **Parc Auguste Borel**

VEN. 8 MAI À 11H
Cérémonie de la Victoire de 1945.
Rendez-vous au monuments aux Morts
▶ **Parc Auguste Borel**

DIM. 10 MAI À 9H50
Journée des mémoires de la traite, de l'esclavage
et de leur abolition.
▶ **Maison des associations**

▶ **Rens. : 04 76 29 86 86**

**MER. 29 AVRIL À 15H30
DANS LA GROTTÉ**

Cie La Volière | Dessins animés
Dès 6 ans | Durée : 50 min

**MER. 27 MAI À 20H
UN VOYAGE EN HIVER**

Cie Entre les jours | Conte
Dès 15 ans | Durée : 1h10



▶ **Réservation sur
bit.ly/AmphiPdC
ou au 04 76 29 86 38**

L'amphi
LE PONT DE CLAIIX

Place Michel
Couëtoux

PÔLE DE SERVICES PUBLICS : ENTRE ICI JEAN MOULIN

C'est l'heure d'emballer les jeux, les meubles, l'équipe et les ustensiles de cuisine : après 2 ans de travaux, le centre social Jean Moulin va pouvoir prendre ses quartiers dans le tout nouveau Pôle de services publics Simone Veil, situé au cœur des Minotiers.



Un nouveau chapitre s'ouvre pour le centre social ! Rappelez-vous, dans les épisodes précédents, le centre social Jean Moulin, devenu trop vieux et inadapté aux usages de son public, devait être entièrement repensé. Une consultation auprès des habitants avait donc été mise en place pour imaginer sa métamorphose, et en 2024 les travaux avaient commencé par la destruction de l'ancien bâtiment. Toute son équipe avait alors déménagé dans des locaux temporaires, rue de la Fraternité, où la plupart de ses activités avaient pu être maintenues.

Les travaux touchent maintenant à leur fin, et ce sont bientôt dans des locaux tout neufs, construits à la place des anciens, qu'elles pourront reprendre définitivement : dans le le Pôle de services publics Simone Veil ! Au rez-de-chaussée du bâtiment de 4 étages, il accueillera, en plus du centre social, des services pour aider les habitants dans leurs démarches administratives (PIMMS, Maison France service) et les orienter sur des questions juridiques (Point

Justice). Un lieu pensé pour rassembler, sous un même toit, tout ce dont les habitants ont besoin au quotidien. Ils seront accompagnés d'une trentaine de logements sociaux conçus pour les familles et les seniors. Le centre social Jean Moulin devra donc être fermé environ 4 semaines, entre fin mai et juin, le temps de s'installer correctement dans son nouveau chez-lui. Dans cette période de transition, certaines de ses activités devront être suspendues, mais la plupart seront maintenues par le centre social Irène Joliot-Curie, avenue Antoine Girard : petits-déjeuners, ateliers créatifs, culinaires, socio-linguistiques, ludothèque et ateliers théâtre. Cartons, scotch et bonne humeur : rejoignez-nous pour faire et défaire les cartons !

Les nouveaux locaux seront officiellement inaugurés dans les mois suivant la réouverture, lors d'une journée portes ouvertes pleine de surprises... dont on vous reparlera très bientôt !

SUR LE FOND



MAISON
ASSOCIATIVE
& DE L'ÉCONOMIE



UN MANDAT POUR AGIR

Un nouveau mandat s'ouvre pour Pont de Claix. Dans un contexte exigeant, l'équipe municipale largement renouvelée entend conjuguer ambition, responsabilité et proximité. Projets structurants, transitions à engager, participation citoyenne renforcée : au-delà du scrutin, c'est une nouvelle étape qui commence. Et une volonté forte qui se dessine : associer davantage les habitants aux décisions qui façonnent leur cadre de vie.

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LE TERRITOIRE

Tous les six ans, les élections municipales dessinent le quotidien : services publics, investissements, aménagement. Le mois dernier, les électeurs étaient appelés aux urnes. À Pont de Claix, ce nouveau mandat s'ouvre dans un contexte pour le moins particulier.



Une équipe, des idées

Le mois dernier, les élections municipales ont rappelé une évidence : tous les six ans, c'est à cette échelle que se jouent les décisions du quotidien. Ici, la politique prend corps, au plus près des habitants.

À Pont de Claix, le scrutin avait une saveur particulière. Une seule liste en lice, celle du maire sortant Christophe Ferrari – une configuration rare, observée dans à peine 4 % des communes de même taille. Pas de suspense donc, mais une participation bien réelle : 2 123 votants sur 6 743 inscrits, soit 31,48 % (contre 38,72 % en 2020 avec trois listes).

Six ans... ou sept

Autre singularité possible : la durée du mandat. En théorie, les élus de 2026 siégeront jusqu'en 2032. Mais cette année-là concentrerait plusieurs scrutins majeurs, dont la présidentielle. Un calendrier chargé, susceptible de peser sur l'organisation et la participation. Pour éviter cet embouteillage

démocratique, un report – national – d'un an est envisagé : le mandat pourrait finalement durer sept ans.

Un conseil renouvelé

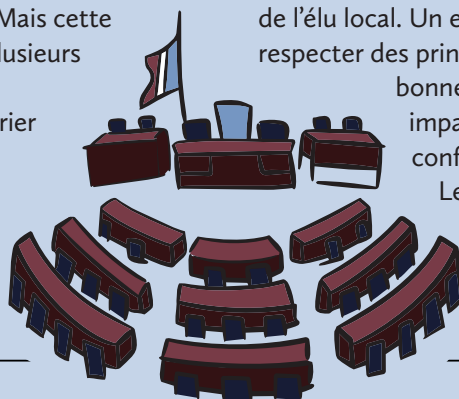
Le 21 mars, les 35 élus de la liste Unis pour Pont de Claix se sont réunis au Foyer municipal pour le conseil d'installation. À la clé : l'élection du maire et de ses neuf adjoints.

Particularité de cette mandature : un renouvellement marqué, avec 17 nouveaux conseillers, soit près de la moitié de l'assemblée. Deux élus siégeront également à la Métropole de Grenoble (Christophe Ferrari et Souad Grand).

L'éthique en bandoulière

Dernière étape : la signature de la charte de l'élu local. Un engagement formel à respecter des principes clairs : assiduité, bonne gestion des fonds publics, impartialité, prévention des conflits d'intérêts.

Le socle attendu par tous les électeurs pour exercer son mandat avec rigueur.





ASSOCIER, DÉCIDER, AGIR : LA PARTICIPATION EN PRATIQUE

Budget contraint, projets structurants, participation citoyenne : le maire Christophe Ferrari s'est prêté au jeu de l'interview et détaille les grandes lignes de son nouveau mandat.

Comment s'est construite cette équipe ?

Depuis quelque temps, nous travaillons déjà avec des élus de l'opposition, notamment autour du projet Exalia. Cette dynamique nous a rapprochés et a permis de bâtir une liste où différentes sensibilités et différents parcours étaient représentés. Dès janvier, nous avons compris qu'il n'y aurait sans doute pas d'autre liste. Pour autant, nous avons pris cette élection très au sérieux : nous avons construit notre programme en étant extrêmement exigeants et autour d'un travail collectif solide. Et cette exigence restera notre ligne de conduite tout au long du mandat. J'invite mon équipe à garder en tête quatre repères : travail, humilité, cohésion et bien sûr respect des habitants.

Quel sera votre premier défi ?

Le budget. Cette année, l'État nous retire près de 800 000 € de recettes. Mais aucun mandat ne se déroule dans des conditions idéales. Il faut faire avec les contraintes, trouver d'autres chemins. La résignation n'est pas une option. Le mandat municipal est le plus concret : proximité, lien, transformation. L'expérience nous l'a montré : on peut rester ambitieux, avoir des projets et les mener à bien. À condition d'écouter, de saisir les opportunités et de ne pas se laisser freiner par la complexité administrative.

Et pour ce qui concerne l'aménagement urbain ?

Pour résumer, il y a quatre priorités. D'abord, la rénovation thermique des bâtiments publics pour gagner en efficacité énergétique. Ensuite, la création d'un pôle médico-social avec EHPAD et services dédiés au handicap. Troisième axe : le Carré des Îles, avec une cité administrative regroupant plusieurs services. Enfin, la transformation de la friche Becker, avec une ferme urbaine tournée vers la pisciculture et la production maraîchère. Et bien sûr, nous suivrons de très près la reconversion de la plateforme chimique.

Et les habitants dans tout ça ?

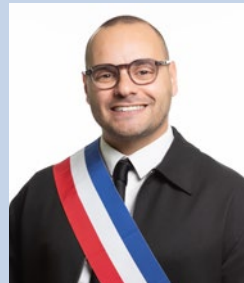
La proximité, c'est ce qui nous anime, l'écoute les remarques, les critiques, tous les points de vue. Et ça ne changera pas. La démocratie participative doit continuer à évoluer. On a besoin de l'intelligence collective : parents d'élèves, associations, citoyens. Nous voulons aller plus loin, inventer de nouveaux outils : tirage au sort, référendums... Chaque Pontois peut contribuer. Ceux qui veulent s'impliquer dans les commissions ou sur des projets sont plus que jamais les bienvenus. (mairie@ville-pontdeclaux.fr)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ils sont 35 élus (33 + 2 candidatas supplémentaires) aux parcours et sensibilités variés. Nouveaux venus ou conseillers aguerris, ils composent l'équipe qui fera vivre le mandat. Ensemble, ils auront la responsabilité de porter les projets de la commune et de représenter les Pontois pour les 6 (ou 7) années à venir.



Christophe FERRARI
Maire
Président du CCAS



Maxime NINFOSI
1^{er} adjoint
Habitat, Logement et Cadre de vie, Sécurité, Prévention et Relations extérieures



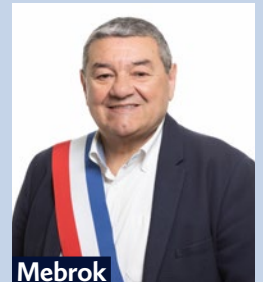
Fatima BENYELLOUL
2^e adjointe
Innovation démocratique et Participation citoyenne, Relation aux usagers et Coordination des élus



Sam TOSCANO
3^e adjoint
Projet de ville, Aménagement urbain, Culture et Relations internationales



Isabelle EYMERI WEIHOFF
4^e adjointe
Solidarités, Santé, Grand Âge et Handicap



Mebrok BOUKERSI
5^e adjoint
Transition écologique et énergétique, Patrimoine communal, Accessibilité et Entretien des espaces publics



Louisa LAIB
6^e adjointe
Éducation, Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Réussite éducative



Daniel BEY
7^e adjoint
Finances et Budget, Moyens généraux et Commande publique



Souad GRAND
8^e adjointe
Économie, Commerces et Insertion.



Gilbert BONNET
9^e adjoint
Sport et Vie associative, Mémoire, Administration générale et Politique animale



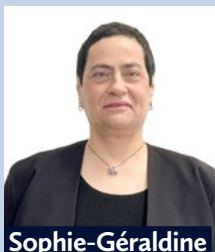
Francine AUZOUT

73 ans,
retraîtée



Rémi BARTHÉLEMY BLANC

38 ans,
cadre commercial



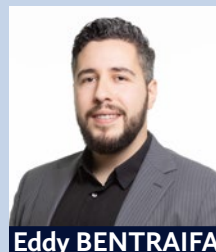
Sophie-Géraldine BASSET

60 ans, juriste
Plan de lutte contre les discriminations, Égalité F/H



Khalil BENAIDA

28 ans,
docteur en droit / enseignant juriste



Eddy BENTRAIFA

32 ans,
expert comptable et commissaire aux comptes



Rémi BESANÇON

31 ans, directeur
Sécurité civile / Risques majeurs, Numérique



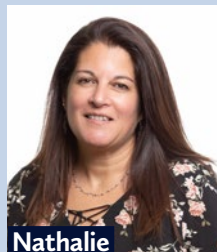
Laurence BONNET

57 ans,
enseignante



Rachel BOUSBIH

49 ans,
mère au foyer



Nathalie BOUSBOA

53 ans,
AESH en classe Ulis Centres sociaux, Intergénérationnel



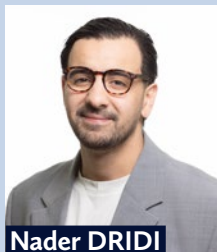
Marie-Christine CAYLA

70 ans,
retraîtée de la fonction publique territoriale



Karima DJOLEM

42 ans,
assistante de direction Jeunesse



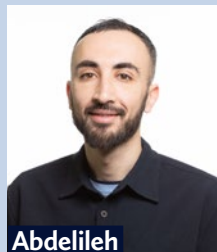
Nader DRIDI

26 ans, étudiant
Pratiques sportives, Sport santé



Patrick DURAND

71 ans, retraité
Évaluation des politiques publiques



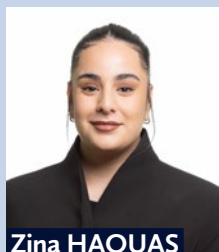
Abdelileh EL MENZLI

31 ans, commerçant
Commerces



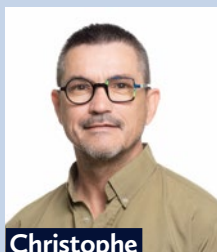
Stéphane GIUGA

38 ans, directeur administratif et financier
Suivi du schéma directeur immobilier énergétique (SDIE)



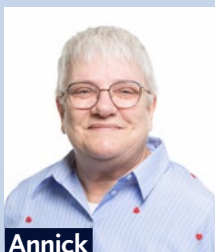
Zina HAOUAS

20 ans,
étudiante



Christophe KAUFENSTEIN

59 ans,
chef de cuisine
Mémoire



Annick MAZZILLI

69 ans,
retraîtée



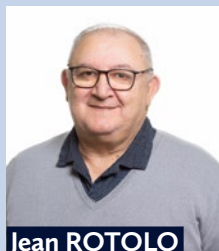
Athanasia PANAGOPOULOS

62 ans,
gestionnaire Conseil Assurance maladie
Relations vie associative



Dolorès RODRIGUEZ

61 ans,
adjoite administrative
Ressources humaines



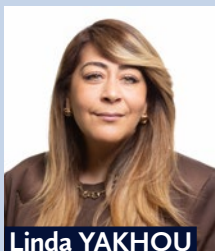
Jean ROTOLO

71 ans, retraité
Suivi des Travaux, Sécurité des bâtiments



Alain SIMIAND

74 ans,
retraité



Linda YAKHOU

44 ans, cadre de la Fonction publique
Action sociale





DES PROJETS CONCRETS

Se déplacer plus facilement, mieux se loger, grandir, bien vieillir : la Ville poursuit sa transformation avec des projets utiles pour le quotidien des habitants. Tour d'horizon des 10 priorités qui dessineront le Pont de Claix de demain.

MOBILITÉS

Prolonger le tram et préparer le RER métropolitain

Extension du tram E jusqu'au carrefour Lavoisier et mobilisation pour la création d'un RER métropolitain : des liaisons renforcées pour tous.

Rouvrir un passage

Réouverture de la traversée piétonne de la voie ferrée avenue Charles de Gaulle, au niveau du pôle de mobilité de l'Étoile.

LOGEMENT & TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Accélérer la rénovation des copropriétés

Soutien à la réhabilitation des Olympiades et accompagnement des habitants pour améliorer la performance énergétique des logements.

Développer une agriculture urbaine

Création d'une ferme urbaine sur la friche Becker, avec un magasin de producteurs pour consommer local.

ENFANCE & ÉDUCATION

Une restauration collective plus qualitative

Construction d'une nouvelle cuisine centrale pour produire plus de 2 000 repas par jour, avec des produits bio, locaux et de saison.

SERVICES PUBLICS & PARTICIPATION CITOYENNE

Un service public plus lisible et accessible

Création d'une cité administrative sur le site de l'ancien collège des Îles de Mars, avec un guichet unique élargi.

Associer les habitants aux décisions

Mise en place de consultations locales pour les grands projets structurants de la commune.



SOLIDARITÉS & SANTÉ

Un pôle médico-social renforcé

Construction d'un équipement intégrant un EHPAD de 119 places et des structures dédiées au handicap.

Réinventer le pôle Arc-en-Ciel

Transformation du site en un espace dédié à la santé et à la petite enfance.

Mieux accompagner les parcours de vie

Création d'un pôle ressources seniors et handicap pour un accompagnement adapté et de proximité.

ÉLU LOCAL : LA VILLE POUR DE VRAI

On les croise au conseil municipal, parfois sur le marché ou aux abords des terrains. Mais on ne sait pas toujours ce qu'ils font. À quoi sert un élu, ici, à Pont de Claix ? On a posé la question à Zina Haouas, 20 ans, plus jeune conseillère municipale de ce mandat.

Un élu municipal, ce n'est pas juste une silhouette autour d'une table un soir de conseil. C'est quelqu'un qui jongle entre les dossiers et le terrain. Qui vote un budget, et prend le temps d'échanger devant une école. Qui prépare un projet d'aménagement et, en même temps, entend parler d'un souci d'éclairage ou de trottoir abîmé. « *Le rôle essentiel d'un élu municipal, c'est d'être à l'écoute* », explique d'entrée de jeu Zina Haouas. « *Il ne s'agit pas seulement de prendre des décisions, mais de comprendre les besoins et parfois les difficultés des habitants.* »

Décider, toujours dans le concret

Le conseil municipal fixe un cap : investissements, priorités, organisation des services publics. Autant de décisions qui se traduisent concrètement dans la vie quotidienne des habitants. C'est là que le rôle d'élu prend tout son sens : il est le trait d'union entre ce qui se décide et ce qui se vit. « *Un élu local est un lien direct entre les citoyens et les institutions. Il doit être accessible, présent sur le terrain.* » Une présence donc, pas ponctuelle, mais inscrite dans la durée, au fil des situations, des rencontres et des ajustements.

Le moment où tout commence

Prendre place autour de la table du conseil, lever la main pour la première fois, ce n'est pas rien. « *J'ai ressenti beaucoup de fierté, mais aussi une certaine responsabilité* », raconte Zina Haouas. « *On réalise qu'on*

entre dans une institution, avec son histoire, et qu'il faut être à la hauteur de la confiance accordée. »

À partir de là, il ne s'agit pas d'endosser un rôle, mais de trouver sa place entre convictions personnelles, collectif et attentes très concrètes des habitants.

Une génération qui s'invite

À 20 ans, elle ne colle pas à l'image traditionnelle que l'on peut avoir de l'élu.

« *M'engager jeune n'a pas été un frein, au contraire. J'y ai vu une opportunité d'apporter un regard nouveau.* » Une façon aussi de rappeler que la politique locale n'est pas réservée à quelques profils.

Sur le désengagement supposé des jeunes, elle nuance :

« *Les jeunes s'engagent autrement.* » Réseaux sociaux,

initiatives, discussions, mais la distance vis-à-vis des institutions reste indéniable.

« *Mon rôle, c'est aussi de contribuer à recréer ce lien.* »

Rendre les décisions accessibles

Être élu, c'est décider, mais c'est aussi rendre les décisions lisibles, expliquer ce qui se joue derrière chaque vote.

Parce que la politique locale ne tient pas seulement dans les décisions prises, mais dans la manière dont elles sont comprises et partagées. Ça traduit des choix parfois techniques en actes lisibles et probants.

« *C'est aussi un rôle de pédagogie* », insiste Zina Haouas.

« Le message que j'aimerais adresser aux jeunes, c'est que leur voix compte réellement »

Zina Haouas

ÉLU MUNICIPAL : DÉCIDER, EXPLIQUER, ÊTRE LÀ

- Voter le budget : écoles, équipements, entretien de la ville
- Participer aux commissions où les projets se construisent
- Échanger avec les habitants et faire remonter leurs demandes
- Suivre des dossiers : travaux, cadre de vie, services municipaux
- Expliquer les décisions prises et leur impact dans la vie quotidienne
- Représenter la Ville lors d'événements et de temps publics

SI ON PLANTAIT ?

*L'entretien du patrimoine arboré se fait tout au long de l'année...
et pour assurer son renouvellement, la Ville veille au grain !
Coup d'œil sur les derniers changements en date.*

Quelle est la différence entre un arbre en pleine forme et un arbre malade ? C'est une devinette qui se pose au quotidien pour le service des espaces verts de la Ville. Et la réponse est moins évidente qu'elle n'y paraît, car des arbres qui semblent sains peuvent en réalité être fragilisés. Champignons, sécheresse et intempéries peuvent affaiblir leurs racines, leur tronc... et à terme, provoquer leur chute. Pour cette raison, la Ville fait réaliser chaque année un diagnostic pour évaluer avec précision la santé des arbres. Elle procède ensuite à l'abattage de ceux qui présentent un risque, en moyenne une dizaine par an.

La présence d'arbres est cependant essentielle dans la ville : ils apportent une ombre bienvenue en été, purifient l'air en absorbant le CO₂, abritent insectes et animaux. Alors pour maintenir – et même augmenter – leur nombre, chacune de ces pertes est compensée par une ou



plusieurs nouvelles plantations. Cet hiver, une cinquantaine de nouveaux arbres ont été plantés dans les parcs et les squares, dans les écoles maternelles, aux abords des équipements municipaux...

Pour leur assurer une plus grande longévité, les essences ont été choisies pour leur résistance au réchauffement climatique, et leur agencement a été pensé pour éviter qu'ils se transmettent des maladies. Il n'y a plus qu'à attendre qu'ils poussent !

DÉBROUSSAILLEMENT : À VOUS DE JOUER !

Pas besoin d'avoir le casque, la lance et le camion de pompier pour lutter contre les incendies de l'été. Vous pouvez commencer chez vous, par une simple méthode préventive : le débroussaillage !

Si ce n'est pas la première solution qui vient à l'esprit, elle a pourtant fait ses preuves. Débroussailler un terrain revient à créer une véritable ceinture de sécurité, qui protège les bâtiments, la biodiversité, et facilite l'intervention des secours.

La technique est simple : en ôtant les herbes, les feuilles, en taillant les arbustes et branchages sur son terrain, on crée plus d'espace entre les végétaux, ce qui évite la propagation du feu en cas d'incendie. Pour cette raison, le débroussaillage est devenu une obligation légale pour tous les

propriétaires dont le terrain est situé à moins de 200 m d'un massif forestier. Ils sont tenus de débroussailler leur terrain sur un périmètre de 50 m autour de chaque construction (maison, abri de jardin, garage...) ainsi que les voies d'accès privées aux constructions (10 m de part et d'autre de chacune), même si ces zones débordent chez un voisin. En zone urbaine, c'est l'intégralité de la parcelle qui est concernée. Le débroussaillage doit s'effectuer avant l'été, et les déchets végétaux doivent ensuite être broyés, compostés ou déposés en déchèterie.



Pour vérifier si votre terrain est concerné par l'obligation, RDV sur : bit.ly/débroussaillage

DÉCHÈTERIE DE PONT DE CLAIX

43, av. du Maquis de l'Oisans

MARDI ET MERCREDI

de 8h15 à 14h15

JEUDI de 8h15 à 12h

VENDREDI ET SAMEDI

de 8h15 à 12h et de

13h à 17h30

LEUR PETITE PLANÈTE

Les éco-délégués du collège Nelson Mandela ne se contentent pas de s'informer sur les enjeux climatiques. Avec l'aide du service jeunesse de la Ville, ils sensibilisent aussi les plus jeunes... et leur proposent de nouveaux défis.

Cap ou pas cap de protéger la planète ? En début d'année, les éco-délégués du collège avaient réalisé une vidéo pour inviter les écoliers à participer au défi national *Ma petite planète*. Grâce à l'action conjointe des acteurs éducatifs de la ville (enseignants, périscolaire, CLAS), plus de 500 écoliers ont rejoint l'aventure ! Inscrits en équipes sur une application dédiée, ils ont réalisé à l'école ou à la maison toute une panoplie de défis pour protéger la planète. « *Chaque semaine, on leur a proposé différents ateliers qu'on a adapté à l'âge des enfants, comme des plantations, des quizz sur les économies d'énergie ou les légumes de saison, explique Joëlle Labonde, directrice du périscolaire à l'école Jules Verne. Même s'ils ne retiennent pas tout, l'essentiel est de les sensibiliser petit à petit.* »

Le classement final sera révélé à la fin du mois, mais peu importe le résultat : tous les élèves participants seront récompensés d'un diplôme, car chacune de leurs petites actions a eu son impact positif sur la planète. Une



belle façon de changer ses habitudes, un défi à la fois.

Envie de participer ? Il existe aussi une version grand public du défi, ouverte à tous, qui commencera le 1^{er} juin !

**POUR EN SAVOIR PLUS,
ET VOUS INSCRIRE :**
RDV sur bit.ly/MPP26



TRIVIAL PONT DE CLAIX

Les archives, les témoignages, les livres, il existe de nombreuses manières de découvrir l'histoire de son territoire. Une nouvelle a vu le jour cette année grâce aux élèves pontois sous la forme... d'un jeu de société !

Prêts pour un plongeon dans l'Histoire de Pont de Claix ? Ça tombe bien : les écoliers et collégiens pontois vous la livrent sur un plateau ! Ces derniers mois, dans le cadre du projet « Pont de Claix d'hier à demain », trois classes de CM1, CM2 et 6^e ont travaillé main dans la main pour créer leur propre jeu de société sur le patrimoine local. Avec l'aide des médiateurs culturels de l'association « Histoires de », ils ont découvert le passé de leur commune à travers des visites de sites historiques, des rencontres, des jeux interactifs, des photographies d'archives. Ils se sont aussi informés sur l'actualité de la Ville, dont ils ont visité quelques équipements phares, comme

le conservatoire Jean Wiéner, l'Amphi et les Moulins de Villancourt. Forts de ces nouvelles connaissances, ils ont ensuite créé de toutes pièces leur jeu, avec un ensemble de cartes dont ils ont rédigé les questions, réalisé les illustrations et sélectionné les photos... comme des pros !

Ce jeu de plateau 100 % pontois sera complété par d'autres élèves pendant encore 2 ans. Il pourra être utilisé dans les autres classes de la Ville, pour qu'elles puissent à leur tour découvrir l'évolution de leur lieu de vie. Et pour tous les curieux qui souhaitent tester sur leurs connaissances sur la culture pontoise, le jeu sera aussi proposé lors de différentes animations portées par la Ville.

MICHEL OCELOT, LA TÊTE DANS LES ÉTOILES

Il a fait danser l'Afrique avec Kirikou, embrasé la Méditerranée avec Azur et Asmar. À Pont de Claix, Michel Ocelot ouvre un nouveau chapitre : un conte pensé pour un dôme, en immersion totale. À Cosmocité, le cinéma d'animation quitte l'écran et enveloppe le public. Rencontre avec un artisan de l'image qui continue, film après film, d'explorer d'autres horizons.



Le 19 février, la voûte de Cosmocité ressemblait à un ciel en mouvement. Devant un public curieux, Michel Ocelot est venu défendre son pari un peu fou : inventer un conte pour écran sphérique. *Les Lapins Trois-Oreilles*, premier conte musical immersif projeté depuis le 7 février à Cosmocité, a séduit plus de 800 spectateurs.

Ici, plus de cadre rassurant. L'image surgit devant, file sur les côtés, se faufile derrière. « Être immergé dans l'image et le son, c'est un rêve ! Alors quand Valérie Schermann (la productrice) m'a proposé le projet, je n'ai pas hésité », confie le réalisateur de *Kirikou et la Sorcière* et *Azur et Asmar*. La zone frontale a été conçue comme un film d'animation classique, *storyboard* à l'appui. Mais pour le reste du dôme ? « Tout s'est inventé au fur et à mesure. Il fallait accepter de créer des choses vues seulement par la nuque des spectateurs... » confie-t-il. Casque de réalité virtuelle, projections tests à la Cité des Sciences : trois ans d'expérimentations ont été nécessaires pour apprivoiser la demi-sphère.

Le conte, lui, vient « de partout et de nulle part » explique Michel Ocelot, puisant dans des centaines d'histoires écrites au fil des ans. Un Moyen Âge stylisé, un garçon, une princesse sous l'emprise d'un régent. Et l'épreuve des *Lapins Trois-Oreilles*. Pourquoi trois, d'ailleurs ? « Parce que deux oreilles, ce n'était pas assez pour des lapins mélomanes ! » sourit Ocelot.

La musique irrigue tout le film. Choisi par la productrice Valérie Schermann, le compositeur Laurent Perez Del Mar a imaginé une partition où le sifflement, porté par le musicien Fred Radix, devient langage. Jusqu'à un grand final aux accents Bollywood pour « danser sans raison, juste pour être heureux ». Cette rencontre s'inscrivait dans un partenariat avec le cinéma Le Méliès, qui a consacré trois jours de rétrospective à l'œuvre d'Ocelot pendant les vacances de février. Et le succès dans tout ça ? « Faire son travail le mieux possible, c'est déjà une forme de réussite. » À Cosmocité, le planétarium devient ainsi scène de cinéma. Un lieu où l'on apprend, où l'on observe les étoiles... et désormais, où l'on plonge dans un conte.

On compte une cinquantaine de planétariums en France, intégrés à des équipements dédiés à la diffusion scientifique et aux expériences immersives. Le conte *Les Lapins Trois-Oreilles* est projeté dans quatre dômes en France, dont celui de Cosmocité.

À NOTER

Le film reviendra à l'affiche de Cosmocité en juillet et août (durée : 25 minutes. Tout public, dès 5 ans).

► **Infos et réservations sur le site de Cosmocité.**





Directeur de publication Christophe Ferrari, Conception, réalisation, rédaction, photos Service communication
B. Cohen-Bacrie, M. Debacq, N. Grenneau, O. Latour, S. Sanlaville Crédits iconographiques Vincent Assié, Virginie Meigné (p.3), Christophe
Lever et 2PdeC (dossier), Impression 5620 exemplaires Imprimerie Notre-Dame Montbonnot N° ISSN 1245-1372



PONTDECLAIX.FR